



COMMUNE DE RULLY

CONSEIL MUNICIPAL AVIS DE REUNION

**Le Conseil municipal se réunira le
Samedi 21 mars 2026 à 09 heures 00
Salle du Conseil municipal**

ORDRE DU JOUR

- 1 – Installation du Conseil municipal
- 2 – Désignation du secrétaire de séance
- 3 – Election du Maire
- 4 – Fixation du nombre d'adjoints au Maire
- 5 – Election des adjoints
- 6 – Lecture de la Charte de l' élu local
- 7 – Délégation au Maire de certaines attributions du Conseil municipal
- 8 – Fixation des indemnités de fonction des élus municipaux
- 9 – Fixation du nombre d'administrateurs au Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale
- 10 – Election des représentants du Conseil municipal au Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale
- 11 – Constitution de la Commission d'Appel d'Offres et désignation des membres
- 12 – Constitution de la Commission Marchés à Procédure Adaptée et désignation des membres
- 13 – Désignation du représentant de la commune au conseil d'école
- 14 – Désignation des représentants de la Commune au Syndicat à Vocation Unique (SIVU) Thalie - Enfance - Jeunesse
- 15 – Désignation des représentants de la Commune au Syndicat Mixte de Chagny
- 16 – Désignation des représentants de la Commune au Syndicat départemental d'énergie de Saône-et-Loire (SYDESL)
- 17 – Désignation du représentant de la Commune à l'Assemblée générale du Groupement d'intérêt public Agence Régionale du Numérique et de l'Intelligence Artificielle (Arnia)
- 18 – Désignation du délégué de la Commune au Comité national d'action sociale (CNAS)
- 19 – Désignation du correspondant défense de la Commune
- 20 – Désignation des représentants de la Commune à la SPL Sud Bourgogne Aménagement
- 21 – Informations diverses

Fait à Rully

Le 17 mars 2026

Le Maire, Sylvie TRAPON

